



SYNDICAT MIXTE A LA CARTE POUR L'AMENAGEMENT DE LA VEZERE

PROCES-VERBAL COMITE SYNDICAL

JEUDI 9 MARS 2023

SALLE CULTURELLE -9 rue Porte du Petit Garavet

20 H 30

19240 ALLASSAC

L'an deux mille vingt-trois, le 09 mars 2023 à 20 h 30, le Comité du Syndicat mixte à la carte pour l'aménagement de la Vézère convoqué le 24 février 2023, assemblé à ALLASSAC, sous la présidence de M. Daniel FREYGEFOND.

Nombre de membres			
En exercice	73	Pour	40
Présents	43	Abstention	0
Votants	40	Contre	0

Étaient invités :

M.	Jean-Louis	LASCAUX	Maire d'Allassac	EXCUSE
M.	Gabriel	FREYSSINET	Président d'honneur	EXCUSE
M.	Jean-Pierre	BERNARDIE	Président d'honneur	EXCUSE

Étaient présent-e-s, Mmes et Mrs :

N°	EPCI/COMMUNES	Prénoms	Noms	Pouvoirs
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU BASSIN DE BRIVE :				
1	Allassac	Christophe	BOULOUX	
2	Ayen	Lionel	DELORD	
3	Brignac la Plaine	Patrick	FRICOTIN	
4	Brive la Gaillarde	Jean	PONCHARAL	
5	Chartrier-Ferrière	Christian	BERNET	
6	Chasteaux	Raymond	LAFONT	
7	Cosnac	Guillaume	PELISSIER	
8	Cublac	Paul	FRAYSSE	
9	Dampniat	Françoise	POMPIER	
10	Jugeals Nazareth	Gérard	BAGNOL	
11	La Chapelle aux Brocs	Serge	ISCHARD	
12	Lissac Sur Couze	Didier	DASCHIER	
13	Nespouls	Monique	SERRE-IGOULZAN	
14	Noailles	Hervé	BRUCY	
15	Perpezac le Blanc	Bernard	GAY	
16	Saint Aulaire	Eric	VIDALIE	
17	Saint Bonnet la Rivière	Gilbert	VILLEPREUX	
18	Saint-Cernin-de-Larche	Valérie	PERRIER	
19	Saint Cyprien	Sandra	SEIZELARD	
20	Saint Pantaléon de Larche	Marie-Paule	TOURNADOUR	
21	Saint Pardoux l'Ortigier	Christian	MARCOU	
22	Saint Solve	Daniel	FREYGEFOND	
23	Saint-Viance	Joël	VANNIEUWENHOVE	
24	Segonzac	Jean-Louis	MICHEL	
25		Jean-Louis	BEAUVIEUX	
26	Turenne	Rémy	DANIEL	
27	Varetz	Sabine	TERNAT	
28		Mylène	JAYLES	
29	Vars sur Roseix	Guy	TEXIER	
30	Voutezac	Jean-Claude	REYNAUD	

N°	EPCI/COMMUNES	Prénoms	Noms	Pouvoirs
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE LUBERSAC-POMPADOUR				
31	Beyssac	Muriel	DUPUY	
32	Saint Martin Sepert	Sabine	BOSELUT	
33	Troche	Guy	LACHAUD	
34		Jacques	FEYDEL	
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'UZERCHE :				
35	Espartignac	Alain	TRASSOUDAIN	
36	Eyburie	Jean-Marie	SERRE	
37	Orgnac sur Vézère	Miléna	LOUBRIAT	
38	Saint-Ybard	Romain	SARDENNE	
39	Uzerche	Jean-François	BUISSON	
TULL'AGGLO – COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE TULLE				
40	Chamboulive	Pierre	COULOUMY	
COMMUNES INDIVIDUELLES :				
41	Chamboulive	Serge	MECHAUSSIE	
42	Meilhards	Eric	VAN-TILBEURGH	
43	Orgnac sur Vézère	Dominique	MALEYRIE	

Etaient absent.e-s

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU BASSIN DE BRIVE :				
1	Chabrignac	Christophe	CHARBONNIAUD	
2	Donzenac	Annette	CONJAT	
3	Estivals	Christophe	JAROSSON	
4	Estivaux	Noël	FAYAC	
5	Juillac	Jean-Pierre	CROISY	
6	Larche	Frédéric	BUISSON	
7	Lascaux	Alain	DAUPHIN	
8	Louignac	Marie-José	POZZA	
9	Malemort	Alain	RIGOUX	
10	Mansac	Sonia	GOUDOUR	
11	Objat	Michel	DONZEAU	
12	Rosiers de Juillac	Bruno	GUINET	
13	Sadroc	Gérard	RISACHER	
14	Saint Bonnet l'Enfantier	Valérie	TEIXEIRA	
15	Saint Cyr La Roche	Alain	PERSEC	
16	Saint Robert	Christophe	MESMIN	
17	Sainte Féréole	Eric	BOUYOUX	
18	Ussac	Patrick	CHANOURDIE	
19	Vignols	Steven	BESSON	
20	Yssandon	Carine	DUCHOWICZ	
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE LUBERSAC-POMPADOUR				
21	Concèze	Anne-Laure	BOUCHOU	
22	Saint Pardoux Corbier	Daniel	BOUDINET	
23	Saint Sornin Lavolps	Eric	LASCAUX	
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'UZERCHE				
24	Condat sur Ganaveix	Alexis	DROUET	
25	Lamongerie	Xavier	MAGRIT	
26	Masseret	Sébastien	ROUCHON	
27	Meilhards	Yves	MAZERBOURGH	
28	Perpezac le Noir	Hélène	HERCOUET	
29	Salon la Tour	Nathalie	ROBERT	
30	Vigeois	André	BESSE	
TULL'AGGLO				
31	Pierrefitte	Annie	CUEILLE	
COMMUNES INDIVIDUELLES				
32	Jugeals-Nazareth	Lorraine	BROMET	
33	Pierrefitte	Damien	LEFORT	

1ère partie de réunion

COMITE SYNDICAL

Christophe Bouloux, délégué SIAV – CABB – conseiller municipal d'Allasac - excuse M. Lascaux, Maire d'Allasac qui est retenu à une réunion. Il remercie le SIAV pour le bilan du plan étiage 2022 qui, selon lui, est très détaillé et pertinent bien que le constat soit inquiétant. Il souhaite, à toutes et tous, un bon comité syndical. D. Freygefond félicite J-C. Reynaud pour son élection et remercie les délégué.e.s pour leur présence.

Désignation du secrétaire de séance

M. Rémy DANIEL est nommé secrétaire de séance.

I. PV comité syndical du 28 novembre 2022

Le président soumet à l'assemblée l'approbation du procès-verbal du 28 novembre 2022
Celui-ci est approuvé à l'unanimité

II. ADMINISTRATION GENERALE

Délibérations cf. annexes :

2023_01 approbation du procès-verbal du comité syndical du 28 novembre 2022

2023_03 Règlement budgétaire et financier et amortissements

2023_04 Adhésion au service de médecine du travail annule et remplace la délibération 2014-15.

2023_05 RIFSEEP

2023_06 Adhésion CENNA Conservatoire d'Espaces Naturels de Nouvelle-Aquitaine

Projet saisine Plan de formation

III. GEMAPI

Délibérations cf. Annexes :

2023_01 Appel A Projets : - Educ 'Eau

Actualités GEMAPI :

M. Roux informe que le relevé étiage effectué le 9 mars est déjà inquiétant car les débits sont très bas pour la saison. Il rappelle que le SIAV est invité au Comité Ressource en Eau (CRE) de la Corrèze et y participe activement.

M. Roux rend compte des derniers travaux réalisés par la régie. Les agents ont effectué des travaux d'entretien de la végétation sur la Vézère entre Chamboulive et Eyburie au mois de décembre et sont à Saint-Pantaléon-de-Larche. M. Roux précise que le SIAV a observé deux pollutions depuis début 2023 : une pollution au béton sur la Loyre à Malemort signalé par la Fédération de Pêche de la Corrèze et une sur la Vézère à Saint-Pantaléon-de-Larche qui provient d'une plateforme d'une centrale à béton. D. Freygefond précise que la Fédération de Pêche et le SIAV observent ces pollutions, ce qui permet d'intervenir rapidement, il laisse imaginer la suite si la pollution n'avait pas été remarquée avant les pluies de début mars. Il encourage les élu.e.s à signaler au SIAV s'ils.elles remarquent une anomalie sur un cours d'eau.

M. Roux rappelle que le Département de la Corrèze est placé en vigilance sécheresse.

Le PPGC -Plan Pluriannuel de Gestion Coordinnée - a été présenté au bureau des maires de la CABB en janvier par le SIAV et Tulle Agglo, et sera certainement présenté à la CCPU prochainement. De plus, M. Roux précise

qu'il est présent au conseil de développement de la CABB au nom du SIAV, au sein de laquelle il a présenté le SIAV, l'Entente et la gestion des cours d'eau par les usagers.

Quant à l'appel à projet EDUC'EAU, D. Freygefond précise que C. Breil va mettre en œuvre ce projet et il remercie l'agence de l'eau Adour-Garonne de l'avoir sélectionné.

C. Breil rappelle le contenu :

- Contenu pédagogique
 - o Vidéos : 9 sur les enjeux (1 élu·e évoque un enjeu et un·e technicien·ne répond par la solution adéquate) + 4 vidéos thématiques sur les problématiques principales (qualité et quantité ressource en eau, biodiversité, réchauffement climatique).
 - o Mallette pédagogique : jeu coopératif de plateau sur le territoire des bassins Vézère et Corrèze ; quizz ; puzzle ; etc.
 - o Expositions : kakémonos ou stand parapluie, télé pour diffuser les vidéos etc.
- Animations
 - o Interventions scolaires : Maison de l'eau et de la Pêche 19 sur les écoles à proximité à pied de la Corrèze ou de la Vézère
 - o Manifestations et foires : stand du SIAV

M. Roux précise que ces actions ont comme objectif de sensibiliser un public varié (élu·e, scolaire et grand public) mais ont également comme visée de faire connaître le SIAV, les services GEMAPI des collectivités et les milieux aquatiques.

Par rapport au projet d'économie circulaire de l'eau au Golf de Brive, M. Roux informe qu'une réunion est prévue prochainement.

Enfin, M. Roux évoque le projet de Garavet en partenariat avec la Fédération de pêche 19 l'association de pêche le Scion Allasacois et la mairie d'Allasac, dans le cadre de l'appel à projet de la région, qui a pour objectif l'éducation à l'eau par l'acquisition de 10 ha de prairie humide.

J. Poncharal intervient sur 3 points :

- o il est d'accord sur le fait qu'il faut améliorer la coordination en cas de problème. Il propose une réunion avec D. Freygefond, M. Roux, les services de la CABB et l'Entente pour réaliser un annuaire des procédures en cas de problème (pollution)
- o Il évoque les sentinelles en proposant de développer le métier de gardes pêches avec des actions d'informations auprès des scolaires.
- o Par rapport à la qualité de l'eau, il souhaite que des mesures de l'eau soit faites plus souvent. M. Roux précise qu'il serait pertinent que le SIAV soit informé dès qu'il y a des travaux sur les milieux aquatiques à titre consultatif.

Fin de la 1^{ère} partie de la réunion : 21 h 15

2^{ème} partie de réunion
DOB Débat d'Orientation Budgétaire cf.ROP

Lecture et commentaire du document remis aux élu.e.s

Par rapport à l'appel à projet Nature et Transition, C. BREIL informe que ce projet a pour idée de restaurer 4 mares communales sur la commune de Charrier Ferrière par le prisme de la biodiversité et de les mettre en valeur par un sentier découverte.

Christian Bernet, élu de la commune, précise que sa commune est dépourvue de cours d'eau en surface, ces mares sont très précieuses.

Par rapport au projet de la Maison de l'Eau, Daniel Freygefond souligne que le SIAV s'intéresse à un nouveau lieu : Garavet qui répond à des critères majeurs souhaités, la proximité de zone humide et proche de la Vézère. Les partenaires ont une écoute sincère de ce projet.

Par rapport au plan étiage, Daniel Freygefond estime que le SIAV est une référence dans ce domaine au niveau local. Mathias Roux et Coraline Breil commentent le graphique présentant le relevé étiage effectué le jour même et font remarquer que les débits, bien qu'en état acceptable, sont bas, largement inférieurs au module (débit hydrologique moyen interannuel (pluriannuel) d'un cours d'eau) qui devrait être au moins atteint en cette période de l'année.

Afin d'anticiper l'étiage à venir, il faut s'intéresser aux précipitations de l'automne et de l'hiver précédents. EPIDOR souhaiterait présenter la méthode du SIAV aux autres structures.

Rémy Daniel demande s'il ne serait pas pertinent d'avoir une météo des débits à la télé au même titre que l'énergie pour inciter à économiser l'eau. Daniel Freygefond précise que le petit cycle est lié au grand cycle. M. Roux dit que le SIAV ne peut pas mettre en place un tel programme mais les données relevées servent à une prise de décision ou non à l'échelle départementale. Il souligne également qu'en 2022, bien que la restriction a été la plus longue connue, il n'y a jamais eu autant de prélèvement pour l'alimentation en eau potable.

Valérie Perrier, déléguée CABB -commune de saint Cernin de Larche rejoint ce discours. Les relevés sont une photographie de l'état quantitatif à un instant T, l'eau dont on se sert pour toutes nos activités vient pourtant de ces cours d'eau donc c'est très bien d'alerter. Il faudrait une alerte régionale voire nationale pour inciter aux économies. De plus, elle précise que même en alertant les agriculteurs à être vigilant pour cet été, les semis sont commandés depuis des mois et qu'il y a un enjeu économique.

Daniel Freygefond déclare que le SIAV apporte une contribution par les données qu'il fournit et c'est le Préfet qui prend l'alerte.

Valérie Perrier précise qu'il serait souhaitable de regarder là où on a déjà du stockage en eau et si ce volume ne peut pas être utilisé pour des usages prioritaires mais l'objectif prioritaire reste la sobriété.

Jean Poncharal évoque que le prestataire pour l'alimentation en eau potable de la CABB souhaite faire des incitations financières pour les économies en eau.

Jean-Louis Michel délégué CABB -commune de Segonzac - constate qu'aujourd'hui il est tard, on était déjà en difficulté avant les pluies donc même si on a du stockage, l'incertitude de relever le niveau reste...»

Jean Poncharal, rappelle que le projet de modification des statuts du SIAV, pourrait évoluer vers une offre de prestations et permettrait d'assurer des revenus voire d'embaucher.

M. Roux précise que, le SIAV est structure test pour la Fédération de pêche 19 pour le logiciel de la thermie.

L'ordre du jour étant épuisé, le président clôture la réunion.

Fin de la réunion : 22h04

Rémy DANIEL

Secrétaire de séance

Daniel FREYGEFOND



Président